



Fiche 6 « Droit à l'éducation »

Le droit à l'éducation est un droit fondamental, et la FSU intervient à tous les niveaux pour le faire respecter.

Quels que soient le pays d'origine, la nationalité, la situation de la famille de l'enfant, l'accès à une scolarité effective doit être garanti. Au-delà de ce droit essentiel, la FSU estime qu'il est nécessaire de fournir à tous les jeunes des conditions matérielles (dont un logement décent) et affectives (ne pas séparer une famille) pour une scolarisation réussie.

En ce qui concerne les jeunes majeurs scolarisés, la FSU rappelle qu'elle défend leur droit à achever leur parcours scolaire et entend par conséquent les protéger de toute expulsion du pays, et leur permettre d'obtenir un titre de séjour.

RESF

Depuis 10 ans déjà, au sein du RESF, la FSU se bat aux côtés des familles et des jeunes sans papiers pour exiger le respect de leurs droits à être scolarisé, à être régularisé, à travailler, à vivre dignement et sans crainte dans notre pays...

Depuis 10 ans, la FSU dénonce l'enfermement des familles et des jeunes majeurs isolés dans les centres de rétention... Malgré les promesses et les déclarations du gouvernement, au moins deux familles avec des enfants scolarisés ont été enfermées, puis expulsées durant l'été. L'une des expulsions s'est déroulée avec violence, l'autre en catimini par avion privé. La FSU estime qu'il faut d'urgence mettre un terme à ces situations inhumaines qui témoignent du maintien injustifiable d'une politique régressive.

En ce qui concerne la situation particulière des Roms, la France s'est hélas illustrée par le nombre d'enfants Roms (un jeune sur 2) non scolarisés : ce mauvais chiffre est dû à des lenteurs et des résistances administratives contraires à la loi, ainsi qu'à des parcours scolaires interrompus suite à l'expulsion des terrains, squats et bidonvilles.

La FSU est attachée à la qualité de l'accueil réservé à toutes les élèves, quels que soient leurs origines et leur lieu de vie, et elle continuera à veiller à ce que ce droit à l'éducation soit partout effectif.

